



Institut Saint-Albert

Juin 2021

Préparation à la rentrée en 1^{ère}
secondaire

Préambule

Chers parents,

Faute d'avoir pu vous accueillir à l'école pour notre traditionnelle séance d'information en vue d'organiser la rentrée des élèves de 1^{ère} en septembre, voici un Power Point de présentation qui, nous l'espérons, répondra à la très grande majorité des questions que vous vous posez.

Bonne lecture

La direction

Rentrée 2021

- 145 élèves inscrits
- 6 classes

- 75 filles
- 70 garçons

- 62 élèves en immersion

Critères de constitution des 6 classes

- Choix immersion ou langue moderne néerlandais/anglais
- Equilibre garçons/filles
- Cours d'éducation physique
- Intégration (partenariat avec l'enseignement spécialisé)
- Cas particuliers

1^{ère} année

Formation commune (28h semaine):

- Religion (2h)
- Français (6h)
- Mathématiques (4h)
- Education par la technologie (1h)
- Education musicale (1h)
- Education physique filles/garçons (3h)
- Langue moderne 1 : **Néerlandais/Anglais** (4h)
- **Etude du milieu (4h) et Sciences (3h)**

En gras : cours donnés en immersion

Activités complémentaires (3h semaine):

- Latin (2h)
- AC mathématiques (1h) pour les non immersions
- AC néerlandais (1h) pour les immersions

PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage)

- 1h/semaine en début de journée
- Objectif : Aider les élèves en fonction des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs apprentissages : Méthode de travail, concentration, ...
- Mis en place dès le début de l'année uniquement pour les élèves à besoins spécifiques dont les parents ont remis un dossier avant le 30 juin ainsi que pour les élèves en intégration
- Organisé dans le courant de l'année pour tout élève dont le conseil de classe en évalue la pertinence en collaboration avec les parents et en partenariat avec le CPMS
- Coordinatrice : Madame Defays

Remédiation

- 3h/semaine en fin de journée (lundi, mardi et jeudi)
- Objectif : Aider les élèves à remédier aux difficultés qu'ils rencontrent dans les branches principales (français, mathématiques, langues)
- Mise en place dans le courant du mois de septembre
- Organisée durant toute l'année pour tout élève qui en ressent le besoin, à la demande du conseil de classe ou des parents

Horaire d'une journée

lundi – mardi – jeudi – vendredi		mercredi	
1 ^{re} h (Cours, PIA, ou étude*)	8h25 – 9h15	1 ^{re} h	8h25 – 9h15
2 ^e h	9h15 – 10h05	2 ^e h	9h15 – 10h05
3 ^e h	10h05 – 10h55	Récréation de 15 min	
Récréation de 15 min		3 ^e h	10h20 – 11h10
4 ^e h	11h10 – 12h00	4 ^e h	11h10 – 12h00
5 ^e h	12h00 – 12h50		
Pause de midi 45 min			
6 ^e h	13h35 – 14h25		
7 ^e h	14h25 – 15h15		
8 ^e h (Remédiation, PIA ou étude*)	15h15 – 16h05		

* Etude silencieuse au grand réfectoire sur base d'inscription en début d'année. Les élèves ont également la possibilité d'arriver à 9h15 ou de rentrer à la maison à 15h15. Si votre enfant prend le bus, nous vous conseillons qu'il reste à l'étude dans l'attente de celui-ci plutôt que de trainer dans Jodoigne.

Autres informations utiles

- **Heures d'ouverture de l'école :**
 - 7h45 – 16h30 (mercredi 7h45 – 14h30)
 - Accès au petit réfectoire en cas de mauvais temps

- **Repas de midi :**
 - Pas de possibilité de repas chaud
 - Fontaines à eau froide et chaude disponibles dans les réfectoires
 - Prévoir son pique-nique + une gourde

Votre enfant est suivi selon 2 aspects




Pédagogique

- **Journal de classe** = Document officiel de communication
- **Cours :**
 - Propres et en ordre
 - Préparations et/ ou devoirs faits
 - Répertoires des interrogations tenus à jour + interrogations signées
- **Plateforme de travail à distance TEAMS** (les codes d'accès vous seront fournis à la rentrée scolaire)
- **En cas de manque de rigueur:**
 - Note pédagogique dans le journal de classe
 - Contact téléphonique du professeur ou du titulaire
 - Billet d'étude (mercredi de 12h30 à 14h30)

Disciplinaire

- **Attitude polie, correcte et respectueuse de toutes et tous**
- **En cas de débordement en matière de :**
 - Comportement
 - Retards
 - Exclusions de cours
- **Gradation dans les sanctions:**
 - Remarque orale
 - Remarque écrite dans le journal de classe
 - Punition
 - Billet de retenue (vendredi de 16h10 à 18h00)
 - Renvoi temporaire (voire définitif en cas de faits graves cfr Règlement d'Ordre Intérieur de notre établissement sur le site internet)

Matériel pédagogique

- Journal de classe : Fourni gratuitement par l'école le jour de la rentrée
- Matériel spécifique par branche : Communiqué par les professeurs lors de leur 1^{ère} heure de cours
- Manuels scolaires :
 - Listes disponibles sur le site de l'école www.isajodoigne.be
 -  **Liste distincte pour l'immersion**
 - Achat de livres neufs ou en location via l'ASBL Rent a Book (Informations sur le site)
 - Achat de livres d'occasion via l'Association de Parents (Informations sur le site)

Estimation des frais scolaires

- **Frais obligatoires : liste sur le site de l'école basée sur une estimation des frais de cette année. A titre non exhaustif :**
 - **Photocopies**
 - **Piscine**
 - **Application en éducation physique**
 - **Journée sportive**
 - **Jeunesses musicales**
 - **Excursions (Leuven – LLN...)**
 - **Spectacles divers**

Au minimum 3 décomptes par an

- **Frais facultatifs :**
 - **Bonnet de natation**
 - **Blocs de feuilles à en tête de l'école**
 - **Matériel d'éducation par la technologie**
 - **Abonnement à des revues en néerlandais ou anglais**
 - **Location d'un casier**
 - **Romans pour le cours de français**
 - **Participation à la caisse de solidarité**
 - **...**

Jour de la rentrée : Jeudi 2 septembre

- 9H : Accueil par l'équipe des éducateurs, l'équipe parrainage et les élèves de 5^e
- 9H30 : Mot de la direction – Présentation des titulaires
- 9H50 : Pour les élèves : Entrée en classe - Connaissance avec le/la titulaire - activités diverses et découverte de l'école
- 9H50 : Pour les parents : Accueil autour d'un café avec les éducateurs et la direction
- 12H : Repas entre élèves offert par l'école
- 13h : Fin des activités

A cocher dans vos agendas

Invitation à la soirée de rencontre élèves – parents – équipe éducative – direction
en partenariat avec l'Association de Parents :

Le mardi 21 septembre à 18h30

N'oubliez pas de nous faire parvenir pour le 30 juin à 14h30 au plus tard via l'accueil ou la boîte aux lettres de l'école, le CEB* ainsi que l'attestation de suivi de langues modernes* délivrés par l'école primaire.

**Documents originaux ou copies certifiées conformes*

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre établissement et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

- ❖ **Accueil - Madame Janssen : accueil@isaj.be – 010/81.12.50**
- ❖ **Educatrice de 1^{re} - Madame Busana : educateur.1@isaj.be**
- ❖ **Direction adjointe - Madame Leroy : direction.adjointe@isaj.be**
- ❖ **Direction - Monsieur Baudouin : direction@isaj.be**